

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du 21 Septembre 2023

**Date de convocation :**  
15/09/2023

**Nombre de membres :**

En exercice : 15  
Présents : 9  
Votants : 3

POUR : 12  
CONTRE : 0  
ABSTENTION : 0

L'an deux mil vingt-trois, 21 Septembre à 19h00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique à la mairie de Saint Just-Sauvage, sous la Présidence de Monsieur Bruno MARTIN, Maire.

Étaient présents : M. Bruno MARTIN, Mme Marie BRUN, Mme Denise CHARLOIS, M. Laurent BERTIN, M. Cyrille GRUAT-CHERRIOT, Mme Malika DHOTEL, Mme Cécile LOPEZ, M. Xavier FEVRE, Mme Laëtitia FRENOY formant la majorité des membres en exercice pouvant valablement délibérer.

Excusé : M. Thomas PERRIER

Pouvoirs : M. Vincent GAVROY à M. Bruno MARTIN, M. Harold BRISSY à Mme Marie BRUN, Mme Chantal MICHEL à Mme Cécile LOPEZ

Secrétaire de séance : Malika DHOTEL

**N°6050**

**OBJET :**

**DESIGNATION D'UN  
CORRESPONDANT SECURITE  
INCENDIE ET SECOURS**

-----

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la loi n°2021-1520 du 25 novembre 2021 visant à consolider le modèle de sécurité civile et valoriser le volontariat des sapeurs-pompiers et les sapeurs-pompiers professionnels,
- Vu le décret n°2022-1091 du 29 juillet 2022, complétant les modalités de désignation du correspondant incendie et secours,
- Considérant la candidature de M.GAVROY, correspondant défense,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

**DESIGNE M. GAVROY** comme correspondant incendie et secours de la commune de Saint-Just-Sauvage



Extrait certifié conforme aux registres des délibérations

Fait à Saint Just-Sauvage, le 21 Septembre 2023  
Le Maire,  
Bruno MARTIN

La présente délibération peut, si elle est contestée dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ou de sa notification aux intéressés, faire l'objet des recours suivants :

- recours administratif gracieux auprès de mes services,
- recours contentieux pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Châlons en Champagne.